



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE



Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)
Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

PROCES VERBAL RÉUNION COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Saison 2020/2021
Réunion du 08 Décembre 2020

Membres présents :

PRÉNOMS - NOMS	FONCTIONS	Présent	Absent	Excusé
Clement MARIE	Président	■		
Eric PRIVAT	Membre		■	
Alex VOYER	Membre		■	
Alain DEDE	Membre	■		
Dominique PHILEMONT MONTOUT	Membre	■		

La commission s'est réunie le 08 décembre 2020, faisant suite à la saisine du Conseil de Ligue pour un courrier comportant la mention élection au conseil de ligue.

Début de la réunion 09H30.

Ouverture du pli reçu à la ligue le 2 décembre 2020. Ce pli contient une demande de candidature de liste à l'élection du conseil de Ligue avec comme tête de liste monsieur REINE-ADELAIDE SAINTHUBERT et tout un dossier de 70 feuilles jointes.

Ce dossier est signé par la tête de liste à Fort-de-France le lundi 30 novembre 2020.

La limite de date de dépôt des candidatures pour l'élection au conseil de ligue était fixée au vendredi 30 octobre 2020. Cette nouvelle demande arrivée le mardi 02 décembre 2020 est irrecevable en vertu de l'article 13 - Conseil de ligue ; 13.3. - mode scrutin, des statuts la Ligue de Football de Martinique

Fin de la réunion 10H00

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France dans un délai de 5 ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Le Président

Clement MARIE

Le Secrétaire de séance

Dominique PHILEMONT-MONTOUT

LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax: 0596-63-14-99
secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général